

Expression des groupes du Conseil municipal

Ste Geneviève Avant Tout

Le beau temps accompagne cette rentrée et la fête des associations en a bien profité, ainsi que les Génovéfains, puisque cette année encore, beaucoup de monde y a participé.

Cette embellie automnale ne doit pas nous faire oublier que le ciel des différentes réformes qui s'annoncent, risque d'être beaucoup moins clément.

D'abord, la suppression de la Taxe professionnelle, recette principale de l'Agglo du Val d'Orge (qui ne prélève pas d'impôt sur les habitants) et dont une part importante est reversée à la commune. On nous dit que l'Etat va compenser le manque à gagner, ce qui est peu rassurant, car nous savons tous qu'avec l'endettement que ce dernier a contracté, il va falloir le rembourser et que cela se traduira dans les toutes prochaines années par une inévitable augmentation des impôts. Dès lors la compensation de la Taxe professionnelle risque de se réduire comme peau de chagrin.

Ensuite, une réforme des collectivités territoriales qui va se traduire par une hypercentralisation des pouvoirs et la disparition programmée des communes, tissu démocratique de la république. Alors que tout le monde souhaite développer la proximité des élus avec la population, le gouvernement souhaite au contraire éloigner les centres de décision et supprimer les contre-pouvoirs. L'économique sera géré par des experts, les élus se contenteront de faire de l'assistanat sans aucun pouvoir dans des domaines comme par exemple la culture ou le sport. Que 73 % des investissements publics faits par les collectivités locales constituent un patrimoine public qui profite à tous, voilà ce qui insupporte le capital privé. C'est un des principaux objectifs de cette réforme. Profitons donc encore de la douceur de ce début d'automne, les saisons suivantes s'annoncent rudes.

Pour Sainte Geneviève Avant Tout
Daniel Bouchon

Union de la Droite Génovéfaine

La majorité est plus préoccupée par ses opérations de communication autour de ses "grandes" réalisations que de répondre à un certain nombre d'inquiétudes légitimes des Génovéfains.

- Depuis les élections municipales où nous vous proposons la vidéo-tranquillité dans certains endroits de la ville, le Maire a repris à son compte ce projet. Où en sommes-nous ? Les pickpockets du marché vont-ils encore avoir des dimanches lucratifs pendant longtemps ?

- Le logement social est nécessaire, et la loi fixe à 20 % son nombre. Mais sous prétexte que des villes sont bien en dessous de ce chiffre, devons-nous à Sainte-Geneviève pallier aux insuffisances des autres ? Avons-nous vocation à avoir une forte concentration de logements sociaux sur notre territoire ? La majorité semble bien le penser.

- La plus grande avenue commerçante de notre ville, l'avenue Gabriel Péri va voir son problème de stationnement résolu par le Maire ! Mise en place du disque de stationnement à partir du 1^{er} octobre sur toute l'avenue... On contourne le problème, on gêne un peu plus les commerçants, les riverains... et on garde les difficultés de stationnement. Décidemment on avance !

+ Enfin, lors du week-end des associations, nous avons pu une nouvelle fois constater le dynamisme et le formidable investissement de tous les bénévoles sur notre ville. Nous tenons à les féliciter chaleureusement !

Charles Fréalle, Patricia Bartoli
www.uniondeladroitegenovefaine.fr

Vos élus de l'Union de la Droite Génovéfaine vous accueillent dans les locaux de l'Urbanisme tous les samedis de 10h30 à 12h.

Ste Geneviève Autrement

- Avec l'automne, tombent les feuilles d'impôt. Les impôts du département augmentent encore de plus de 6 % après 5,5 % en 2008, 2 % en 2007 et 17 % en 2006 ! Soit en quatre ans 30 % alors que les salaires et les retraites ont peu augmenté sur cette période. Et les services du département aux communes ont diminué. La gestion socialiste du département est déplorable. Les prochaines élections sont en 2011.

- La commune de Fleury Mérogis va faire construire, sur le terrain qui borde Ste-Geneviève-des-Bois au-delà du récent quartier du Canal des Aunettes, plus de 1 000 logements pour 2 500 habitants (journal Le Républicain du 10 septembre). Une partie des habitants va utiliser les équipements de Ste-Geneviève, notamment la gare, avec les conséquences que l'on imagine sur la circulation et sur les parkings. Cela créera une gêne et causera des dépenses difficiles à chiffrer, sans doute, mais réelles. Le maire de Ste-Geneviève-des-Bois a-t-il obtenu une compensation de la part de Fleury Mérogis ? Sous quelle forme, de quel montant ? Si la communauté d'agglomération peut servir à quelque chose, c'est en particulier pour régler ce genre de question. A-t-elle été saisie ; quel fut son arbitrage ?

- La fête des associations fut un bon moment, comme chaque année. Faut-il vraiment qu'elle dure deux jours ? Les gens viennent surtout pour s'inscrire à une activité. Les associations qui ne proposent pas d'inscriptions sont peu visitées. Dans d'autres communes il y a une journée pour s'inscrire, en septembre, et une journée festive, en mai, où toutes les associations se font connaître.

Henri Prévot

Démocratie Génovéfaine

Au sujet de la loi sur le travail le dimanche, le Parti socialiste s'est posé en opposant clair, estimant que le travail le dimanche est « inefficace sur le plan économique, dangereux pour les salariés, néfaste pour la vie sociale ». Sauf dans notre commune, sans doute.

Chez nous, l'ouverture de la zone de la Croix-Blanche le dimanche ne fait pas débat. Pourtant c'est un sujet intéressant, à lier au développement des grandes surfaces : on nous répondra que la Croix-Blanche est une source d'emplois, d'activité économique et de recettes fiscales. Effectivement, des milliers de salariés travaillent à la Croix-Blanche, (de fait, les conflits sociaux s'y succèdent), sans restaurant d'entreprise, crèche, réseau suffisant de transports en commun, souvent en temps partiel imposé. Pourraient-ils refuser de travailler le dimanche ? En réalité, les grandes surfaces créent moins d'emplois que les petits commerces à chiffre d'affaires égal, et les achats qui y sont effectués sont différés. En outre le consommateur est contraint de faire des kilomètres en voiture, gaspillage de temps et d'énergie considérable.

Le développement d'une ville repose largement sur l'activité commerciale : il n'est pas question bien sûr de revenir sur l'existence même de la zone commerciale, qui constitue un pôle d'emploi, d'activité et de loisir pour notre ville. Mais réfléchir à la zone commerciale de demain (par ex. où en est le projet de crèche inter-entreprises prévue depuis quelques années ?), comme redonner sa place au commerce de proximité, c'est l'affaire de chacun d'entre nous, pour trouver un équilibre de vie à Sainte-Geneviève-des-Bois.

Florence Pouch
www.democratie-genovefaine.net